

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	1 (1913)
Heft:	6
Artikel:	Séjour à Fribourg de trente-six jésuites français exilés (1762-68)
Autor:	Ducrest, Fr.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-818058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SÉJOUR A FRIBOURG

DE TREnte-SIX JÉSUITES FRANÇAIS EXILÉS

(1762 — 68)

Nous avons trouvé dans les cahiers de dom Gobet la note suivante :

« Ces Jésuites, exilés de France, dont nous avons déjà parlé à propos de la fête des Rois de 1765¹, étaient arrivés en avril 1764, d'abord au nombre de quatre, puis de 24 au mois de mai suivant. On a débité qu'ils ont été chassés par Madame de Pompadour, maîtresse du roi Louis XV, morte en avril 1764. Dimanche, fête de la Ste Trinité, 17 juin 1764, le Père Provincial des Jésuites de la province d'Allemagne étant venu faire sa visite provinciale à Fribourg, leur donna à dîner. Le jour de la Fête-Dieu, 21 juin, par ordre de Mgr l'évêque de Lausanne, ils ont été conviés à assister à la procession. Ils y ont assisté en surplis, chacun un cierge blanc à la main. Il y eut 26 pères, les vieux n'ont pas assisté. Tous ont donné bon exemple, étant restés au chœur de l'église de St. Nicolas pendant tout l'office pontifical. Ce fut un beau jour, serein et chaud ; la garde de la ville, au nombre de 50, fut habillée toute neuve proprement pour assister à la procession.

Un de ces pères, habitant auprès de la veuve Béton Schupauver, proche la sonnerie de la ville de Fribourg, avec beaucoup d'autres pères et frères vivant là en espèce de communauté, mourut. Il s'appelait François Dailly ; il était âgé de 78 ans. Il disait ordinairement la messe au maître-autel de St Nicolas avec dévotion et piété, un frère Jésuite lui servait ordinairement la messe, un homme long, de bonne grâce. Ce Père célébra la Ste messe le jour de saint Mathieu, vendredi 20 septembre 1764 ; sur le soir, il tomba malade, et mourut le dimanche sur le soir, 23 septembre, en présence de plusieurs de ses confrères. Après son décès, quelques Jésuites allèrent auprès de Son Excellence Mgr l'Avoyer président

¹ Voir *Annales*, n° 5, p. 240.

Gady pour demander la permission de l'enterrer, sans conséquence et sans préjudice de droit. Le dimanche soir, par le commandement du R^{me} prévôt Amman, le Vénérable Chapitre sortit, accompagné de quatre prêtres habillés en diacre, pour le porter depuis la maison d'habitation jusqu'au pont du collège des Jésuites. Du moins, on n'a pas sonné, et on l'a porté couvert, comme c'est la coutume des Jésuites, avec la belle couverte. Les droits de la cure de Fribourg, avec les autres, ont été donnés de bonne grâce. Tout fut fait sans aucune rétribution, le R^{me} prévôt ayant ordonné que personne n'aie rien à demander aux Pères Jésuites français. Arrivé au Collège, le convoi fut reçu par le Père ministre en surplis, étole et aspersoir; six Pères l'ont porté à la chapelle du Père Canisius. Le lundi, on a fait les obsèques jésuitiques ordinaires; le défunt fut enterré aux fosses ordinaires des Jésuites. En reconnaissance de ces bienfaits faits par respect pour les Jésuites, une partie des Pères français sont allés remercier M. le chanoine-chapelain et en premier lieu le R^{me} prévôt à la sacristie, et dans les maisons particulières de ceux qui avaient assisté au convoi. Tous les Pères et frères alors à Fribourg ont accompagné leurs confrères français avec de grands manteaux noirs empruntés.

Ces Pères exilés ont, au mois d'août de l'année 1765, obtenu derechef grâce de pouvoir rentrer en France pour profiter de leurs pensions. Ils sont partis, la plupart habillés en prêtre séculier. Ils demeuraient dans différents quartiers de Fribourg avec honneur et bonnes mœurs et réputation, serviables au public par leur sainte célébration des messes qu'ils célébraient les uns, à St. Nicolas, la plus grande partie à l'église du Collège, et une partie chez les Ursules. Ces Pères payaient leur pension fort honnête. Une partie avaient des domestiques qui faisaient leur cuisine. Ils avaient aussi des frères laïcs qui les servaient et qu'ils envoyoyaient au marché acheter des vivres. Ces Pères ont habité une partie dans les maisons de MM. de Castella, aux Hôpitaux devant (rue de Lausanne); le P. de la Tour et un autre à l'hôtel de St. Louis, appartenant à M. Amman de Macconnens; d'autres auprès de la veuve Galley, en pension, auprès de la veuve Schupauver, trois auprès de M. le conseiller Uffleger, auprès de M. le médecin Kolly, le recteur de Perpignan auprès de M. de Rosière, conseiller, gratis. Ces pères sont partis de Fribourg une partie au mois d'août, l'autre partie en septembre 1765. »

Nous allons compléter les renseignements ci-dessus, trouvés dans les cahiers du chapelain Gobet, par les notes suivantes que nous extrayons de deux manuscrits de la Bibliothèque cantonale, le *Diarium Collégii*, journal écrit par le Père préfet du Collège de 1747 à 1766, et l'*Historia Collégii*, premier volume.

Les luttes religieuses furent ardentes en France au XVIII^{me} siècle, et durèrent près de cinquante ans. Elles prirent un caractère spécial d'acuité sous le fameux Choiseul, ministre de Louis XV de 1758 à 1770 ; Choiseul, en effet, était lié au parti des incrédules. Un Ordre surtout s'attira des haines terribles, celui des Jésuites, parce qu'ils avaient fait aux Jansénistes une guerre implacable. Or les Jansénistes étaient soutenus par le Parlement de Paris, qui se posait en défenseur des droits de la couronne soi-disant menacés par la Compagnie de Jésus. De Jésuites, il n'en fallait plus ! C'était aussi le cri des gallicans qui voyaient en eux les défenseurs outranciers de l'orthodoxie ultramontaine ; des philosophes et des encyclopédistes, qui ne pouvaient leur pardonner d'avoir fait frapper leurs livres des censures de l'Eglise ; ce refrain retentissait aussi dans une société qui déjà s'agitait dans l'ombre, celle des *liberi muratori* ou des francs-maçons, société que l'influence jésuite avait fait condamner par deux papes comme antichrétienne. Enfin, la grande favorite du souverain, la marquise de Pompadour, leur gardait une dent aiguë depuis qu'ils n'avaient pas voulu lui donner l'absolution tant qu'elle resterait la maîtresse du roi.

L'affaire du Père Lavalette fournit au Parlement l'occasion de frapper un grand coup. Ce religieux avait fondé, à la Martinique, un vaste établissement commercial. Ses affaires avaient d'abord été prospères, mais des vaisseaux portant de grosses cargaisons que le Père avaient envoyées en Europe ayant été capturés par les Anglais, il se produisit une faillite de trois millions. Le Parlement voulut forcer la Compagnie à solder cette somme : elle refusa, l'Ordre entier n'étant pas responsable des fautes ou des dettes d'un de ses membres, et les maisons n'étant pas solidaires les unes des autres. Le Parlement fit alors examiner à fond les constitutions de la Compagnie et les déclara dangereuses pour l'ordre public. Le 6 août 1762, un arrêt prononçait sa dissolution. Le roi voulait plutôt la sauver et il proposa de réunir tous ses membres résidant en France sous l'autorité d'un vicaire qui jurerait obéissance aux lois du royaume. *Sint ut sunt, aut*

non sint, lui fut-il répondu de Rome, c'est-à-dire : « qu'ils restent ce qu'ils sont, ou bien qu'on les supprime ! » Il n'eut pas la force de résister plus longtemps à Choiseul. En novembre 1764, il donna son adhésion au décret de dissolution, tout en permettant aux religieux de rester isolément dans le pays comme prêtres séculiers, sous l'autorité des évêques. Ce fut un refus général. Près de quatre mille Pères furent sécularisés ; leurs biens, d'une valeur totale de soixante à quatre-vingt millions, furent confisqués et remplacés par des pensions insuffisantes ; leurs collèges, au nombre de près d'une centaine, soustraits à leur direction. C'était un beau triomphe pour l'incrédulité !

Un grand nombre de ces religieux, sommés par le Parlement de prêter serment aux lois du royaume, firent la sourde oreille et préférèrent s'expatrier. Dans l'espace de quelques mois, Fribourg en vit arriver trente-six.

Le premier fut un Fribourgeois qui avait rempli en France d'importantes fonctions, le P. *François-Pierre de Castella*, de Gruyères, appartenant à la province de Lyon. Ancien professeur d'humanités à Grenoble, de philosophie à Gray, à Chambéry, à Besançon, de théologie à Marseille et à Lyon, auteur d'un ouvrage estimé sur l'invention et la protection des arts, le P. de Castella avait aussi été recteur du collège de Belzunce à Marseille et théologal de Mgr de Belzunce lui-même ; il était en dernier lieu préfet des études au collège de Lyon. Il arriva à Fribourg le 17 septembre 1762, demanda et obtint d'être admis dans la province de Haute-Allemagne à laquelle appartaient ses confrères de Fribourg et resta au collège jusqu'à sa mort. Comme il était âgé de 74 ans, on lui donna un poste de repos, celui de confesseur des dames Ursulines. Il fit sa retraite à la fin de septembre 1763 et de nouveau au mois de juillet suivant. Au mois de septembre 1764, il tomba malade d'hydropisie, reçut l'extrême-onction le lundi 5 novembre, et trois fois le saint viatique. Enfin le dimanche 9 décembre, à midi et quart, en présence de plusieurs Pères accourus à son chevet, il s'éteignit doucement et très pieusement, assisté du Père ministre Pugnetti et du préfet spirituel Roulin. Jusqu'à la fin, il édifa son entourage par son admirable patience, son ardente piété et les marques d'une vertu éprouvée. Il fut enterré le lendemain à 3 heures au caveau du collège.

Cette même année 1762, trois semaines après le P. Castella,

était arrivé un autre Jésuite de la province de Lyon, le P. *Charles Desbief*, âgé de 35 ans, Dôlois de naissance, professeur de philosophie au collège de Besançon. Il était accusé d'avoir composé un libelle contre la magistrature et le parlement de Besançon. Ce libelle n'avait pas été imprimé, mais ses élèves en avaient fait des copies et les autorités s'en étaient alarmées. Obligé de fuir, il arriva dans notre ville ; il devait y rester six ans.

A peine arrivé à Fribourg, le P. Desbief demanda une place au collège, mais les supérieurs ne s'empressèrent pas trop de la lui donner et l'envoyèrent au château de Montagny, comme précepteur du fils du bailli François-Xavier de Fégely. Il y resta près d'une année. Une circonstance solennelle lui permit de déployer ses talents oratoires. Le 9 juillet 1763 vient loger au collège, avec une suite de quatorze personnes, le nonce de Lucerne, Mgr Oddi. Son Excellence emploie les jours qui suivent à faire et à recevoir de nombreuses visites ; il déploie une extraordinaire activité. Le jour de saint Ignace, 31 juillet, c'est grande fête au collège ; l'office est célébré avec beaucoup de solennité par le chancelier de la nonciature, Mgr Castoreo, accompagné de l'abbé François Perroud, secrétaire de l'évêque Joseph-Nicolas de Montenach comme diacre, et du chanoine Astheimer comme sous-diaacre. Le P. Desbief monte en chaire et fait un sermon de demi-heure, élégant et solide. Le nonce et l'évêque célèbrent successivement leur messe à l'autel de S. Ignace ; à midi, tous deux prennent place à la table du réfectoire, entourés de plusieurs magistrats.

Au collège, le P. Desbief va maintenant occuper une chaire de professeur ; pendant l'année 1763-64, il enseignera la logique, soit la philosophie ; de 1764 à 1766, la physique ; en 1766-67, de nouveau la logique ; en 1767-68, la physique et, pendant les deux premiers mois de l'année scolaire 1768-69, les mathématiques. Mais son activité ne se borne pas à l'enseignement ; il s'en va de temps à autre en mission dans les paroisses françaises, particulièrement au Landeron et à Cressier, ainsi qu'à Dompierre ; il est prédicateur attitré aux églises de Sainte-Ursule et de la Visitation ; au collège, c'est un confesseur très apprécié. On le voit inaugurer par un discours latin les séances où l'on proclame les palmarès des élèves des classes supérieures, présider des réunions de congrégation ou des disputes philosophiques dans lesquelles se distinguent plusieurs de ses élèves .

A l'occasion du carnaval 1765, les étudiants se préparent à jouer une comédie, le *Mort imaginaire*; le P. Desbief, le P. François Wurth, professeur de rhétorique et un des Jésuites français réfugiés en ville, le P. Kerbœuf, se chargent de les exercer, surtout de les habituer à la bonne prononciation française. Le succès récompense leurs efforts; la plupart des acteurs, fils de familles patriciennes de la ville, tiennent très bien leurs rôles, et la diction ne laisse rien à désirer. C'est l'avoyer lui-même qui a fait monter le théâtre; ça n'épuise pas les deniers de l'Etat puisque la dépense n'est que de quelques florins!

Au milieu de ses occupations, le P. Desbief sait se récréer. Il profite volontiers des petits congés d'un ou deux jours, assez fréquents, qu'on a au collège pour aller à Montagny retrouver la famille de son ancien élève. Un jour même, le 3 septembre 1764, il est appelé en toute hâte auprès du jeune homme qui vient d'être atteint d'un coup de pied de cheval; il ne revient à Fribourg que plusieurs jours après, quand tout danger de mort paraît écarté. Il aime à se rendre aussi à Marsens ou à Posat, où le collège possède des maisons de campagne; il est même très bon cavalier; il va quelquefois en promenade, avec M. de Fégeley ou quelques-uns de ses confrères, jusqu'à l'ermitage de la Madeleine. Il ne déteste point une invitation à dîner; il va fréquemment, avec tel ou tel de ses compatriotes, surtout son grand ami, le P. Jean de Fredefond, prendre place à table dans les familles de Fégeley, de Diesbach de Torny, de Buman, de Boccard, de Forel, de Gottrau, de Montenach, de Raemy, quelquefois chez le chanoine Astheimer ou les Pères Cordeliers, assez souvent chez ses confrères, les exilés de France, qui ont logement et pension en ville, surtout chez les anciens Pères recteurs des collèges de Paris ou de Toulouse. En 1765, à deux reprises, la première fois depuis le 28 mars au 19 mai, la seconde fois depuis le 22 août à la fin d'octobre, il passe en France, s'arrête à Besançon pour affaires, et reste en visite dans sa famille. Nouveau séjour de deux mois dans la Franche-Comté, en 1766, en automne, à la même époque. Les deux dernières fois, le P. de Fredefond, son compatriote, va le prendre à Montagny ou à Cugy; ils partent ensemble et reviennent ensemble pour la rentrée des classes.

Le journal du P. Préfet note avec exactitude les sermons que le P. Desbief fait, à la Maigrauge ou à Hauterive à l'occa-

sion de la fête de saint Bernard, à la Visitation ou à Saint-Nicolas ; les succès qu'il remporte comme argumentateur aux disputes théologiques qui se font solennellement au nouveau bâtiment de l'Académie ; les jours où il commence et ceux où il finit sa retraite annuelle ; quand il « prend médecine » ou pratique la saignée, il reçoit une nourriture plus abondante et plus substantielle et une bonne « chopine » de vin.

Vers la fin de décembre 1768, son beau-frère vient de Dôle à Fribourg solliciter pour lui, au nom de toute la famille, la permission de rentrer chez ses parents. Ceux-ci ont adressé, dans ce but, une demande pressante au Père général. Le P. Desbief se décide à partir. Le P. recteur du collège le lui permet à condition qu'il revienne de suite prendre son poste si la réponse du Général, qui n'est pas encore arrivée, est négative. Il le promet. Le 28 décembre 1766, il fait ses adieux à Fribourg et rentre en France ; au collège, il est remplacé provisoirement pour l'enseignement des mathématiques, par le P. Joseph Unterrichter.

L'année 1763 nous amène deux Jésuites fribourgeois fixés en France, les Pères Robert et Seeboden, et le P. Naudenot, de la province de Lyon.

Le P. *Joseph Robert* est né à Fribourg le 26 janvier 1727 et il est entré au noviciat à Lyon le 7 septembre 1744. En 1750 et 1751, il est professeur au gymnase de Vesoul ; en 1759, à Châlons-sur-Saône. Quoiqu'étant de la province de Haute-Allemagne, il a été admis dans celle de Lyon. Nous le trouvons ensuite en 1760 et 1762, exerçant le ministère à Fénestrelle, province du Piémont. Il arrive à Fribourg le 27 août 1763, avec un compagnon, le Père maître Corbier, dont on remplace l'habit laïc par une soutane. Au P. Robert, qui porte un vêtement absolument fripé, on endosse aussi, à son arrivée, un habit ecclésiastique tout neuf. Ils reçoivent trois jours chambre et pension au collège. Le P. Corbier va repartir pour enseigner la théologie à Cracovie. Le P. Robert, n'ayant pas encore sa destination, passe une quinzaine à la maison de campagne de Marsens, en attendant que son sort soit fixé.

Le mercredi 7 septembre arrivent encore de la province de Lyon un maître et un simple Père ; le surlendemain, après déjeûner, ils se remettent en route avec le P. Corbier pour la Pologne ; ils traverseront la Bavière et l'Autriche ; ils sont gais et contents

de leur sort. Le 4 octobre, le P. Robert part aussi ; il va passer une année à Saint-Morand. Son premier séjour au Collège a duré à peine six semaines. Le 16 octobre 1764, il revient à Fribourg ; on lui confie la prédication française aux étudiants, la direction de la confrérie de la Bonne Mort, la confession chez les dames Ursulines et au collège. Parfois aussi il va faire du ministère dans les paroisses, avec le P. Jean Pignat au Landeron, avec le P. Pierre Lovat, professeur de logique, ou le P. François-Xavier Sauttenmeister, professeur de morale, à Dirlaret. Au début de l'année scolaire, qui commence toujours le premier novembre, il enseigne provisoirement la rhétorique à la place du P. François Wurth, envoyé depuis Porrentruy pour prendre cette classe, mais qui ne peut arriver que le 12 novembre. L'année suivante, à la fin de mars, il remplace aussi pendant une quinzaine, dans les classes de grammaire et de rudiments, le P. François Repire qui reçoit les saints ordres. Quand les familles de Fégely, d'Uffleger, de Müller ou d'autres l'invitent à dîner, il y va volontiers, avec les Pères Desbief ou Fredefond. Le dimanche 19 mai 1765, avec le P. Schürer qui va à Brigue, il part pour Sion remplacer le P. Hyacinthe Balet, décédé. De là, il se rend à Delémont pour y rester et ne réapparaît à Fribourg que quatre jours à la fin du mois de septembre. Le P. Robert publiera plus tard, en trois volumes, une *géographie historique, physique et raisonnée* qui sera un ouvrage très apprécié.

Au canton de Fribourg et à la province de Haute-Allemagne appartient aussi le P. *Nicolas Seeboden*, mais il a exercé son activité en France. Exilé volontaire comme ses confrères, il arrive à Fribourg le samedi 8 octobre 1763, quelques jours après le départ du P. Robert pour Saint-Morand. A peine arrivé, il est invité à dîner au château de Maggenberg, chez la famille Kuenlin, et à Villars-les-Joncs chez le conseiller de Raemy. Pendant son séjour d'une année dans notre ville, on le trouve souvent en mission dans les paroisses, à Dirlaret avec le P. Joseph Vonderweid, à Guin ou Bösingen avec le P. Antoine Frili, professeur de rhétorique et catéchiste à Saint-Nicolas, à Cressier ou au Landeron avec le P. Pignat. Il prêche volontiers en allemand et en français, est très serviable pour ses confrères, leur fait des remplacements, les accompagne dans leurs promenades à Posat, à Marsens ou à l'ermitage de la Madeleine. Le lundi 1^{er} octobre 1764, il part pour Feldkirch, son nouveau lieu de destination.

Le 24 septembre 1763 arrive un autre expatrié, de la province de Lyon, le P. *Claude Naudenot*, comme professeur de mathématiques au collège St Michel. Il se voue tout entier à son enseignement et tient à préparer avec soin ses élèves à leurs examens. A peine le voit-on partir une fois ou l'autre en mission dans les paroisses ou accompagner de temps en temps ses confrères, surtout les PP. Desbief, Frédefond ou Lovat, à dîner dans les familles du commissaire général de Raemy, de Buman, de Diesbach de Torny, ou de Nicolas de Fégely. D'autres fois, il reste en chambre, souffrant de violents maux de dents ; ou bien il fait sa retraite. Après dix-huit mois de séjour, il fait ses adieux au collège, repart le 24 février 1765 sans bruit et très discrètement, accompagné un bout de chemin par le P. Desbief, et rentre à Lyon. Au collège, il est remplacé comme professeur de mathématiques par le P. Henri Gulden, qui donne sa première leçon le samedi 7 mars.

C'est surtout pendant l'année 1764 que viennent se réfugier à Fribourg plusieurs de ces Pères français, victimes des iniques et sectaires décrets de Choiseul. Le 25 mars au matin arrivent d'abord le recteur et le professeur de philosophie du collège de Paris : ils sont obligés de chercher chambre et pension en ville. A Saint-Michel, il est impossible de les loger ; il n'y a déjà pas assez de place pour le personnel de la maison. Toutefois, la grande Congrégation latine célébrant ce jour-là sa fête titulaire, le P. recteur les invite à dîner ; ils prennent place à la longue table du réfectoire à côté de Mgr l'évêque de Montenach, des deux avoyers et de plusieurs magistrats ou personnages officiels. L'évêque lui-même les invitera un jour chez lui avec le recteur de Saint-Michel, le P. Alexis Vonderweid, et son frère Joseph.

Il en arrive d'autres encore : deux le mercredi 11 avril, et deux le 13, de la province de Lyon. Deux Pères de la province de Toulouse et un de celle de Paris souuent au collège le dimanche des Rameaux, veille de l'enterrement du P. Nicolas d'Amman. Le Jeudi-saint, tous prennent part à la communion générale, à l'église de St. Michel. Le jour de Pâques, une première escouade de onze va dîner au réfectoire du collège, et, le jeudi suivant, une seconde escouade de cinq. Temps affreux le vendredi 27 avril ! Vent, pluie, neige ! Il arrive néanmoins cinq nouveaux Pères et trois Frères ; un de ceux-ci part pour Estavayer avec un Frère

du collège. Il s'en présente deux autres encore le 7 mai, un autre est amené depuis Soleure. Le 13, le P. Kizer, Bavarois, envoyé de Brigue à Soleure pour rétablir sa santé, en trouve encore un en passant par Vevey et l'amène à Fribourg avec lui ; le P. Kizer lui-même est obligé de s'aliter au collège et y meurt le 17 mai. Le collège donne provisoirement le logement et la pension à quatre Pères et quatre Frères, mais au bout de quelque temps, ils quittent les uns après les autres et vont chercher l'hospitalité en ville.

Le 4 mai arrivent le P. Bouvier, recteur du collège de Perpignan et, le 5 juin, encore quatre autres Pères, parmi lesquels le recteur du collège et supérieur du séminaire de Toulouse, le P. Jean-Baptiste Bonaffos de la Tour, âgé de 52 ans, ancien professeur de rhétorique à Castres et à Toulouse, membre de l'Académie des jeux floraux de cette dernière ville, auteur de nombreux cantiques pieux et opuscules lyriques. Le chiffre total des réfugiés est bientôt de trente-six, parmi lesquels cinq recteurs de collèges : ceux de Paris, de Toulouse, d'Orléans, de Caen et de Perpignan.

Le 17 juin, dimanche de la Trinité, le P. Provincial, venu depuis Soleure à Fribourg faire sa visite annuelle, invite à dîner tous les profès, au nombre de 23. Les uns prennent place à la première table, la table oblongue, à $10\frac{1}{4}$ h. ; les autres, à la seconde table, une heure plus tard. Chaque année, tous les Pères assistent à la procession de la Fête-Dieu. Le mardi 26 juin, fête des SS. Jean et Paul, à 6 heures, un jeune Père français célèbre sa première messe au maître-autel de l'église du collège ; un de ses compatriotes l'assiste. Point d'apparat ; la cérémonie passe presque inaperçue.

Très souvent, le recteur du collège, soit le P. Alexis Vonderweid, soit son successeur Arsène d'Odet, invitent à dîner ou à souper tel ou tel des Pères français, quelquefois même plusieurs à la fois ; la plupart, n'ayant ni fonds ni pension, ne peuvent rendre l'invitation reçue. Il faut en excepter le Père recteur de Paris qui fait fréquemment des réceptions chez lui, et quelquefois aussi celui de Toulouse. Tous font leur retraite annuelle, sans date fixe.

Le dimanche 23 septembre 1764, à 2 heures du matin, meurt en ville, presque octogénaire, le P. François Dailly, ancien préfet

spirituel à la maison professe de Paris. Le chanoine de Techtermann, curé de ville, accorde très gracieusement la permission de l'enterrer au collège. A 6 heures du soir, tout le clergé de la ville se rend au domicile mortuaire et accompagne le corps jusqu'à Saint-Michel. Tous les Pères du collège, revêtus du surplis et de l'étole, viennent, précédés de la croix et de deux acolytes, le recevoir à la porte de l'église et le transportent à la chapelle du Père Canisius, ancienne chambre du Bienheureux. Le lendemain ont lieu les obsèques ; un Père français chante l'office ; quatre autres, outre deux du collège, portent le défunt au caveau. Les jours suivants, les Pères disent chacun trois fois la messe et récitent trois chaîpelets pour le défunt, comme c'est prévu dans les constitutions de la Compagnie pour les religieux qui meurent hors de leur province. Le Père François-René Dailly, né à Caen en 1686 et entré au noviciat le 20 août 1703, avait professé sept ans les humanités, huit ans la philosophie, neuf ans la théologie. Il avait été recteur de Moulins, Caen, Tours, Amiens et Bourges. En 1762, il était, comme nous l'avons dit, père spirituel à Paris.

Trois de ces Pères exilés assistent à la première messe du P. Joseph (d'autres l'appellent Albert) de Diesbach, patricien bernois qui, après avoir servi le roi de Sardaigne comme capitaine d'infanterie et avoir perdu sa femme, s'est converti au catholicisme, est entré au noviciat de la Compagnie dans la province de Milan et fait sa première année de théologie. Arrivé à Fribourg le 21 août 1764, il passe les jours suivants à rendre visite à plusieurs de ses parents, la comtesse d'Affry, les de Diesbach de Torny : il fait même un séjour à Torny et se prépare à recevoir l'onction sacerdotale. Entré en retraite le 9 septembre, il reçoit successivement les ordres mineurs, puis le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise ; c'est Mgr de Montenach qui les lui confère, dans sa chapelle de Russy. Le jour de la fête de saint Michel, 29 septembre, à l'église du collège, pendant l'office de 8 heures, il célèbre pour la première fois le sacrifice divin à l'autel de la Ste Vierge ; à la fin de la messe, il adresse à l'assistance une touchante allocution en français. Parmi les personnes présentes, on remarque les deux comtes de Diesbach de Torny, M. de Fégeley, bailli de Montagny, et trois Pères français. Après un nouveau séjour à Torny, le P. de Diesbach repart, le 25 octobre, pour Milan.

Le lendemain arrive au collège un autre Père encore, origi-

naire de Clermont-Ferrand, le P. Jean de Fredefond, âgé de 39 ans, ancien professeur de philosophie à Caen et de théologie à Paris, auteur d'un cours de logique paru à Caen en 1753, d'une dissertation sur la physique expérimentale et d'une autre sur l'esprit de système dans l'étude de la physique, membre aussi de l'Académie de Caen. Son état de santé ne lui permet pas de prendre une classe ; il sera chargé uniquement de la prédication française aux étudiants et de la confession des dames Ursulines. Il lui faut beaucoup de ménagements ; il a la permission de manger de la viande tous les jours maigres, même en carême, sauf le mercredi. Selon l'usage, il devrait prendre ses repas tous les jours à la première table, avant les autres, à 10 h. du matin, mais il obtient la faveur de prendre place à la table commune. Six jours après son arrivée, il fait son premier sermon, à l'occasion de la Toussaint.

Nous le voyons, le 4 avril 1765, avec le Père procureur Jacques Kolly, accompagnier jusqu'à Porrentruy l'ancien recteur, le P. Alexis Vonderweid, envoyé dans cette ville comme Père spirituel ; ils y restent plus de quinze jours, et ne rentrent que le 24. Le 20 mai, avec le P. Jean-Baptiste Roulin, préfet spirituel, le P. Kolly et le P. Joseph Augustin, prédicateur allemand, il accompagne le Provincial qui s'en va prendre quelques jours de repos à la maison de Marsens. Deux années de suite, avec le P. Desbief, il s'en va passer plus de deux mois de vacances en France dans sa famille, et il fait aussi des séjours à Auxerre. Très apprécié dans les familles de Fribourg, il va fréquemment, surtout avec son ami, le P. Desbief, dîner en ville chez les de Buman, de Fégely, d'Odert, de Boccard, de Lenzbourg, d'Uffleger, de Raemy, de Forel, quelquefois aux Cordeliers, assez souvent chez ses confrères résidant en ville. Sa santé exige des séjours plus fréquents à Posat, à Marsens ou au château de Montagny.

Il prêche à St Nicolas le dimanche avant la fête des Rois, 5 janvier 1766 ; il prêche la St Bernard à Hauterive le 20 août 1765, et le 21, la Ste Jeanne de Chantal à la Visitation ; il s'est rendu à Hauterive déjà la veille avec les Pères Philippe Gerbl, professeur de droit, Georges Urban et Arbogaste Buol, professeurs de théologie au collège et le P. Philippe de Néri Aigner. Le 4 novembre, il chante l'office à l'église des Ursulines ; c'est l'habitude qu'un Jésuite y officie le jour de saint Charles. Quelquefois souffrant ou fatigué, il ne peut pas monter en chaire au collège

pour le sermon aux étudiants ou celui de la Bonne Mort : il se fait remplacer par le P. Ferdinand Maître, ou par le P. Garcelon, réfugié français, ou par le P. ministre Claude Darceot. Le mardi 11 février 1766, troisième jour des quarante heures, il devait y avoir le matin sermon français à l'église ; mais cette habitude étant interrompue depuis quelques années, le P. Fredefond s'autorise à ne pas la reprendre ; bien qu'on eût pu trouver un autre prédicateur, on n'ose pas le contrarier, et le sermon n'a pas lieu.

Le jeudi 3 janvier 1765, les Pères français assistent, au collège, aux obsèques du P. Jacques Kerschpaumer, théologien de quatrième année, décédé la veille. Le 2 mars, un de leurs jeunes religieux, le P. Savaige, originaire du diocèse de Clermont, est ordonné prêtre : il a eu beaucoup de peines à recevoir ses lettres dimissoriales de son évêque. Après huit jours de retraite, il reçoit la prêtrise des mains de Mgr de Montenach à Guin, où il s'est rendu en mission avec deux autres Pères ; le 11 mars, il célèbre sa première messe au collège, à l'autel de la Ste Vierge, assisté du Père recteur et de deux Pères maîtres.

D'autres Jésuites français sont encore cités dans le *Diarium* : ainsi le P. Legay ; il prêche, en 1764, la fête de sainte Ursule au couvent de ces Dames et la saint François-Xavier au collège ; le P. Tournadre, de la province de Toulouse, fait sa retraite du 4 au 11 avril ; le P. Garcelon, de la même province, remplace quelquefois le P. Fredefond pour la prédication ; le P. Bouvier, ancien recteur de Perpignan ; le P. Verne fait sa retraite au commencement du mois d'août et préside, le jour de l'Assomption, une réunion de la Congrégation des Dames. Les PP. Bouvier, Kerbœuf et Fredefond prennent une part active, avec quelques religieux Augustins, Cordeliers et Cisterciens d'Hauterive et le secrétaire de l'évêché Seydoux, à la séance de dispute philosophique du 12 août 1765 présidée par le P. Desbief. Il faut nommer encore le P. Gouffin, qui prend quelques jours pension au collège ; le P. Antoine de la Grave, âgé de 44 ans, ancien professeur de rhétorique et principal du collège de la Flèche, auteur d'une tragédie en vers, *Sylla* ; il prêche avec beaucoup d'élégance pendant une heure au collège le jour de la fête de saint Ignace ; le P. Michel, le seul des réfugiés français qui se soit retiré à Surpierre.

Il faut signaler en particulier le P. Guérin, de la province de Lyon. C'est le P. Pierre-Marie-Stanislas *Guérin du Rocher*,

né le 1^{er} mars 1731 à Ste Honorine (Calvados), reçu au noviciat le 10 septembre 1745, ancien professeur d'humanités à Bourges et à Rouen, et de logique à Bourges. Sorti de France en 1764 pour se réfugier quelques mois à Fribourg, le P. Guérin se mit à voyager ; il parcourut l'Italie et l'Allemagne, passa plusieurs années en Pologne, enseignant le droit canon et étudiant les langues orientales dont il retrouvait des traces dans les dialectes des peuples du Nord. Il rapporta de ses voyages un grand nombre d'observations neuves et intéressantes qu'il publia dans son *Histoire véritable des temps fabuleux*, en 3 volumes, où il cherche à prouver que tout ce que l'on sait de l'histoire des Egyptiens depuis Ménès jusqu'à la fondation de l'empire des Perses n'est qu'un extrait altéré et défiguré des passages de l'Ecriture Sainte qui regardent cette contrée ; ainsi Ménès ne serait que Noé : Moeris, Mesraïm ; Sésostris, Jacob ; Protée, Joseph. Le système du P. Guérin fut passionnément soutenu, contre Voltaire et les encyclopédistes, par Feller, La Harpe, Linguet, l'Année littéraire, l'abbé Chapelle, etc. Le P. Guérin passa les dernières années de sa vie dans les fonctions du ministère et fut massacré avec son frère François-Robert, à Paris pendant la Révolution, le 3 septembre 1792.

Nommons encore le P. *Nicolas Verron*, né à Quimper en 1740, reçu dans la Compagnie le 25 sept. 1757. Après avoir habité près de deux ans Fribourg avec ses confrères, le P. Verron rentra en France ; en 1773, il était directeur spirituel du couvent des religieuses de Sainte-Aure, à Paris. Lorsque le couvent fut supprimé, en 1791, il continua d'habiter la même rue et s'occupait d'entretenir la dévotion de ses religieuses dispersées. La catastrophe du 10 août 1792 ne lui fit pas abandonner sa demeure ordinaire ; le 18 août, il fut arrêté comme prêtre insermenté, enfermé au séminaire de St Firmin, et massacré le 3 septembre suivant. Le P. Verron avait composé un grand nombre de discours, sermons, méditations et entretiens spirituels.

De Nancy arrive, le 4 mai 1766, le P. de Tilugny, en costume de Jésuite. Au bout de deux jours, il part pour Gênes, où il va s'embarquer pour la Chine. Le jeudi 26 juin, vers 8 heures du soir, meurt en ville, chez lui, le P. Michel Mauduit, recteur de Caen. Le chanoine de Techtermann, vicaire-général et curé de ville, accorde gratuitement et avec bonne grâce, l'autorisation de l'enterrer au collège. Le lendemain, vers 9 1/2 h. du matin, on

transporte le défunt jusqu'à St Michel ; le corps est porté par des prêtres séculiers de la ville ; les chanoines, le clergé et les Pères français l'accompagnent. Précédés de la croix et de deux acolytes, les Pères du collège viennent le recevoir à la porte de l'église. Le corps est déposé au *sacrarium*, et non à la chapelle (ancienne chambre) du P. Canisius, parce qu'à l'infirmerie, dans la chambre voisine, repose le Frère Jean-Baptiste Schmidt, gravement malade de la fièvre. Le défunt a été assisté pour mourir par le P. Jean de Fredefond et le P. opéraire Pignat. Aussitôt après le décès, deux frères du collège, dont le sacristain, sont descendus au logement du défunt pour lui enlever ses habits et le revêtir du costume religieux, en présence des deux Pères assistants restés à son chevet. Aux obsèques du lendemain, tous les Pères assistent. Ils célèbrent chacun trois fois la messe et disent trois chapelets pour le repos de l'âme de leur confrère. Le P. Mauduit était un homme de caractère loyal et généreux, rempli des sentiments les plus distingués. Il laissa, sur son modeste pécule, une somme de dix louis à l'église du collège.

Le 16 juillet, arrive de la province de Lyon, le P. Lestoc (ailleurs on lit Lescor), revêtu de l'habit religieux ; le 18, il est ordonné diacre, et, le surlendemain, prêtre, des mains de Mgr de Montenach. Le 21, il entre en retraite, et, dix jours après, le jour de saint Ignace, il célèbre sa première messe. Le jeudi 9 août, il part pour la Pologne, à travers la Bavière et l'Autriche. C'est le 22 juillet qu'arrive le P. Guérin dont nous avons parlé plus haut ; il appartient aussi à la province de Lyon.

Quelques Pères réfugiés appartiennent à la province de la Champagne, entre autres le P. maître L'Hoste ; il vient comme précepteur dans la famille de Montenach ; on lui donne par charité, pendant quelques jours, chambre et pension au collège ; le P. maître Melchior Gendre passe cinq jours chez ses parents et repart pour la Lorraine ; le P. Theubet, procureur du pensionnat de Pont-à-Mousson, ne reste aussi que quelques jours.

Un certain nombre de ces Pères exilés ne séjournent à Fribourg que quelques mois : ainsi, trois repartent déjà le 18 avril 1765 ; quatre autres, soit les PP. Tournadre, Legay, Verne et Verron, le 1^{er} septembre ; quelques jours plus tard, le P. Kerboeuf et le recteur de Paris. Tous viennent, avant leur départ, saluer leurs confrères du collège. D'autres s'en vont encore en 1767, mais

il en est qui restent plus longtemps ; ils se plaisent dans notre pays, entre autres le P. François Labbaye, de la province de Paris, homme d'un grand esprit religieux. Après le départ de ses compatriotes, il demande à venir tous les jours prendre son dîner au collège. Le 17 juillet 1771, il meurt dans sa chambre, en ville ; le lendemain, quatre prêtres séculiers portent son corps jusqu'à la porte de l'église de St Michel. Les Pères du collège vont à sa rencontre, le transportent au milieu du chœur et récitent l'office des morts. Le corps est ensuite déposé dans le caveau sous l'église.

Il en part et il en meurt, de ces victimes de la persécution de France ! Mais d'autres prennent leur place. Ainsi, en 1768, arrive d'Avignon le P. Claude Vouillot. Il n'a pas la chance de la plupart de ses confrères ; il ne reçoit en effet point de pension. Pour ne pas le laisser aller mendier, on le fait venir prendre ses repas au collège. D'Avignon vient aussi, la même année, un élève du scholasticat appartenant à la province de Lyon, Antoine Bernon. Il paie sa pension au collège. Pendant plus de trois ans qu'il habite Fribourg, il ne parvient pas à rétablir sa santé délabrée. Il meurt le 4 décembre 1771, laissant la réputation d'un jeune homme innocent et d'un religieux exemplaire¹.

Tels sont les principaux renseignements que nous avons pu recueillir sur le séjour dans notre ville de ces jésuites français chassés de leur pays. Ils nous montrent que depuis longtemps déjà Fribourg a conquis son renom de ville hospitalière ; et ce n'est pas de nos jours seulement que les communautés religieuses persécutées ailleurs ont reçu chez nous un accueil charitable et empressé.

Fr. Ducrest.

¹ Plusieurs des détails biographiques contenus dans notre article ont été empruntés à l'excellent ouvrage du P. Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.